

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le onzième jour de mars deux-mille-dix-neuf, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin.  
Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

**1.0-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire constate le quorum, la séance est ouverte.

**2.0-ORDRE DU JOUR**

Rés. 19-033

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 4 et 11 février 2019

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses de février 2019

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 ajustement frais de déplacement à ,455/km

7.2 rés. confirmation des dépenses réseau routier vs subvention MTQ

7.3 engagement d'une adjointe administrative

8.0 TRAVAUX PUBLICS

8.1 engagement de crédits

8.2 facturation de 4 500\$ pour 3 branchements à A.St-Pierre

9.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 acceptation du rapport annuel SCRI an 6

11.0 URBANISME

11.1 inscription congrès IBE

11.2 demande d'entretien de cours d'eau

11.3 acquisition de lumières de rue

12.0 LOISIRS ET CULTURE

12.1 mandat architecte : ascenseur

12.2 parc et jeux d'eau

12.3 atelier Tardif

13.0 VARIA

. incitatifs nouvelles familles

. activité en sept à l'aréna

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**3.1 séance ordinaire du 4 et 11 février 2019**

Rés. 19-034

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Gino Giroux

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tels que présentés.

ADOPTÉE

#### **4.0- ADOPTION DES COMPTES**

##### **4.1 dépenses & salaires de mars 2018**

Rés. 19-035

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Martin Boulanger

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 125 595,08\$ plus 17 619,29\$ en salaires pour la période 2.

ADOPTÉE

#### **5.0- PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **6.0- LECTURE DU COURRIER**

Rés. 19-036

##### **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DG : CONGRÈS ANNUEL ADMQ**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la directrice-générale soit autorisée à assister au congrès annuel de l'ADMQ du 12 au 14 juin à Québec, l'inscription est de 589\$ + taxes à cela s'ajoute l'hébergement, les repas ou autres liés à l'évènement.

ADOPTÉE

Rés. 19-037

##### **DON MINI-RELAIS POUR LA VIE À L'ÉCOLE**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la municipalité de Courcelles accorde un don de 100\$ pour le Mini-Relais pour la vie qui se tiendra à l'école Haute-Beauce à La Guadeloupe le 17 mai 2019 et auquel les élèves de l'école de Courcelles participent.

ADOPTÉE

Rés. 19-038

##### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ADHÉSION CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2019 au coût de 70\$.

ADOPTÉE

#### **7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **7.1 ajustement frais de déplacement à ,455/km**

##### **7.2 rés. confirmation des dépenses réseau routier vs subvention MTQ**

##### **7.3 engagement d'une adjointe administrative**

Rés. 19-039

##### **AJUSTEMENT DE TAUX DU KILOMÉTRAGE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE dorénavant le taux du kilométrage accordé pour les déplacements autorisés pour la Municipalité soit de ,455 cents.

ADOPTÉE

Rés. 19-040

##### **MTQ / PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS VISANT LA COMPENSATION DES SOMMES VERSÉES POUR L'ANNÉE CIVILE 2018**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 136 525 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil doit attester de la véracité des frais engagés et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Courcelles;

En conséquence,

Il est proposé par : Renaud Gosselin

et appuyé par : Patrick St-Pierre

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Courcelles atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et éléments de ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 136 525\$ pour l'année civile 2018 pour des dépenses réelles de 247 087,75\$.

ADOPTÉE

Rés. 19-041

#### **ENGAGEMENT D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

ATTENDU QUE Mme Magali Veilleux a été rencontrée pour pourvoir le poste d'adjointe administrative; ATTENDU QU'elle rencontre les exigences du poste et que les conditions lui conviennent;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE Mme Magalie Veilleux soit embauchée à titre d'adjointe administrative au tarif horaire de 21.00\$. Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois. Une majoration de .50 cents après avoir complété la période d'essai est prévue et par la suite, à compter de janvier 2020, les augmentations annuelles accordées aux employés s'appliqueront.

ADOPTÉE

### **8.0 TRAVAUX PUBLICS**

#### **8.1 engagement de crédits**

#### **8.2 facturation de 4 500\$ pour 3 branchements à A.St-Pierre**

Rés. 19-042

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ENL. NEIGE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE soit autorisée une dépense de 5 000\$ pour carburant et de 1 500\$ pour entretien de véhicules et divers.

ADOPTÉE

Rés. 19-043

#### **FACTURATION DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS SUR L'AVENUE STE-MARIE**

ATTENDU QUE M. André St-Pierre a été invité à une rencontre d'information le 26 février 2018, comme tous les résidents ultérieurement affectés par les travaux sur l'avenue Ste-Marie prévus à l'été 2018;

ATTENDU QUE suite à la consultation des plans d'ingénierie du tronçon de l'avenue Ste-Marie, M. André St-Pierre s'est présenté au bureau municipal et a demandé aux employés de la municipalité de Courcelles trois (3) entrées de services pour de futurs emplacements;

ATTENDU QUE M. André St-Pierre n'a jamais fait de demande verbale ou écrite, à un employé ou un représentant mandaté par la municipalité de Courcelles, sur la tarification des frais d'installation pour ces entrées de services;

ATTENDU QUE trois entrées de services ont été installées pour desservir les futurs emplacements résidentiels localisés sur l'avenue Ste-Marie et appartenant à M. André St-Pierre;

ATTENDU QUE les coûts réels au final ont été de 9 000\$ au total pour les trois branchements;

Il est proposé par : André Drouin

Appuyé par : Renaud Gosselin

Et résolu à l'unanimité

QUE soit facturé un montant de 4 500\$ à M. André St-Pierre pour les 3 branchements, la Municipalité acceptant d'en assumer 50% des frais dans un optique de développement.

ADOPTÉE

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **10.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **10.1 acceptation du rapport annuel SCRI an 6**

Rés. 19-044

#### **PLAN DE MISE EN ŒUVRE ANNÉE 6 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE**

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie du service incendie de la Haute-Beauce, du plan de mise en œuvre pour l'année 6 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte le rapport de mise en œuvre année 6 du schéma de couverture de risques et qu'il soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

## **11.0 URBANISME**

### **11.1 inscription congrès IBE**

### **11.2 demande d'entretien de cours d'eau**

### **11.3 acquisition de lumières de rue**

Rés. 19-045

#### **AUTORISATION D'INSCRIPTION : CONGRÈS DE LA COMBEQ**

ATTENDU que le congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec se tiendra du 2 au 4 mai prochain au Hilton de Québec, au coût de 620\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que les frais reliés au congrès, inscription, hébergement, repas et frais de déplacement sont répartis entre les municipalités utilisatrices des services de monsieur Boulet;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Martin Boulanger

QUE la municipalité de Courcelles autorise M. Jean-François Boulet à s'inscrire au congrès de la COMBEQ et accepte de payer sa partie de frais liés à l'activité.

ADOPTÉE

Rés. 19-046

#### ***ENTRETIEN D'UN COURS D'EAU S'ÉCOULANT SUR LES TERRES AGRICOLES EXPLOITÉES PAR M. ANDRÉ DROUIN, LOT 4 023 506***

ATTENDU QU'une accumulation de sédiments au niveau de la propriété agricole exploitée par Monsieur André Drouin, lot 4 023 506, gêne l'écoulement d'un cours d'eau tributaire de la rivière aux Bluets, ci-après nommé « cours d'eau » ;

ATTENDU QUE les propriétaires, Mme Suzanne Fleury et M. Alain Lauzier, appuient la démarche de M. Drouin et ont donné leur accord à la réalisation du projet ;

ATTENDU QUE ce mauvais écoulement pose problème au drainage des terres en culture, en plus de perturber lors des périodes de forte crue, la chaussée du 8<sup>e</sup> rang Sud, perturber la circulation et endommager cette infrastructure ;

ATTENDU QU'un entretien par creusage permettrait de rétablir l'écoulement du cours d'eau et l'égouttement des parcelles avoisinantes ;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité Courcelles et le coordonnateur à la gestion des cours d'eau à la MRC du Granit recommandent de réaliser l'entretien dudit cours d'eau ;

ATTENDU QUE la poursuite du projet d'entretien nécessite l'appui du conseil de la Municipalité avant de recevoir l'autorisation du conseil des maires la MRC du Granit ;

ATTENDU QUE cette dernière autorisation est requise pour soumettre la demande au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ;

ATTENDU QUE les coûts de réalisation du projet seront assumés par M. Drouin à l'exception des plans et devis qui seront aux frais de la MRC du Granit ;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles appuie le projet d'entretien de cours d'eau et ne juge pas opportun de faire établir la superficie détaillée de drainage pour fins de taxation.

ADOPTÉE

\* M. André Drouin, conseiller, mentionne son intérêt au dossier et il s'abstient de se prononcer.

Rés. 19-047

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ACHAT DE LUMINAIRES**

CONSIDÉRANT l'offre de fourniture de luminaires d'éclairage public reçue de RCM électrique en date du 14 novembre 2018;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Diane Rancourt

QU'une dépense de 1 491\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de 5 luminaires chez RCM électrique.

ADOPTÉE

## **12.0 LOISIRS ET CULTURE**

### **12.1 mandat architecte : ascenseur**

### **12.2 parc et jeux d'eau**

### **12.3 atelier Tardif**

Rés. 19-048

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : MANDAT ARCHITECTE**

ATTENDU QUE nous avons reçu, en date du 26 février 2019, une offre de services de Moreau Architectes pour l'entrée et l'ajout d'un ascenseur à l'aréna;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE mandat soit donné à la firme Moreau Architectes pour conception, plan et estimation du projet d'ajout d'un espace ascenseur à l'aréna.

QU'une dépense de 3 000\$ plus taxes soit autorisée à cet effet.

ADOPTÉE

Rés. 19-049

#### **PROJET PARC ET JEUX D'EAU : DEMANDES DE FINANCEMENT**

ATTENDU QU'un projet d'aménagement au Parc des jeunes, d'ajout de mobilier et jeux ainsi qu'une zone jeux d'eau a été élaboré sommairement;

ATTENDU QUE les coûts s'élèvent à près de 200 000\$ et que sa réalisation requière l'implication de partenaires financiers :

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

Et résolu à l'unanimité

QUE des demandes d'aides financières soient déposées au Fonds AgriEsprit, Hydro-Québec, Postes Canada et autres intervenants régionaux ou locaux.

ADOPTÉE

Rés. 19-050

#### **MISE EN VALEUR DE L'ATELIER TARDIF**

CONSIDÉRANT QU'une rencontre avec M. Germain Tardif et sa nièce Mme Danielle Tardif a eu lieu à l'automne 2018 pour réfléchir à l'avenir de la maison et l'atelier Tardif;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment présente un intérêt patrimonial et qu'il est situé près du Moulin patrimonial Bernier, séparé par une passerelle piétonnière;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Martin Boulanger

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité fasse part de son intérêt à conserver le lieu en acceptant la propriété à titre gracieux sous certaines conditions acceptables des deux parties.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer une lettre d'intention à cet effet.

ADOPTÉE

## **13.0 VARIA**

. incitatifs nouvelles familles

. activité en sept à l'aréna

**Discussion concernant les deux points du varia, aucune résolution.**

## **14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire \_\_\_\_\_ dir.gén./sec-trés.